

A. A. 14. 41. 32. F. Uch.

KOPIE an: 115, 114 Jolles  
 Original bei: 112

paris 25.6.71 1220 cable no 250 urgent

~~DEB~~ *al*

*6th minis feb 61 GE*

c o n f i d e n t i e l

pour ambassadeurs thalman et jolles

*Adacke*

dejeuner du 24 juin chez le ministre debre.

Le dejeuner s'est deroule dans une atmosphere extremement detendue et fort agreable. m. debre s'est montre particuliere-  
 erement affable et bienveillant. y assistaient:

- du cabinet du ministre

m. francis jaquemont, chef de cabinet du ministre  
 m. esper, charge de mission au cabinet du ministre

- le general francois maurin, chef d'etat-major des des armees

- m. blancard, delegue ministeriel pour l'armement

- m. l'ingenieur en chef de l'armement de l'estoile, directeur  
 des affaires internationales

- le ministre arnaud, directeur d'europe au quai. ./.

copie envoyee a: - ambassadeur jolles

e . 2 3 1 9

-----  
 25.6.71 1450h. -tlo-



- 2 -

Le but de l'invitation qui m'avait été faite est clairement ressorti lorsqu'après les échanges d'usage et peu avant le dessert, M. Debre a coupé court à la conversation générale en s'adressant à moi: "M. de L'estoile se rend ce soir en Suisse pour apporter quelques précisions quant à la position du gouvernement français dans l'affaire de l'avion actuellement en discussion en Suisse. Monsieur l'ambassadeur, quelles sont les recommandations que vous pouvez lui donner?"

J'ai répondu en demandant quelle mission exacte M. de L'estoile allait remplir. Celui-ci a alors situé sa mission dans le sens d'une confirmation des garanties données par le gouvernement français et portant, pour l'essentiel, sur les délais de livraison (début et échelonnement des livraisons): la clause de l'augmentation des prix en dessus de 3 0/0 à la charge du gouvernement français. mise à disposition, sans frais, pour la durée d'environ un mois d'un avion "milan" pour permettre l'évaluation de l'appareil par des pilotes de l'aviation suisse, en territoire suisse, et dans des conditions répondant à sa mission d'engagement. La proportion de la calculation des éléments de maintenance et de réserve, calculée sur la base des normes appliquées par l'armée de l'air française. La possibilité d'utilisation des installations de l'armée de l'air (stages, missions d'entraînement, etc.). L'engagement par le gouvernement français de se porter garant des obligations contractuelles de la maison Dassault, en particulier de la clause pénale qu'elle a souscrite.

pour ma part, j'ai alors rappelé le communiqué du conseil fédéral du 21 juin, en l'interprétant dans le sens de votre communication rapide. J'ai souligné en substance l'intérêt qu'il y avait de présenter un dossier très complet et précis, afin de permettre une appréciation de tous les aspects du problème. M. de L'estoile a déclaré qu'il allait donc faire le maximum pour orienter en pleine connaissance de cause M. Schulthess avec lequel il doit s'entretenir pendant trois heures, le 25 de ce mois, à la suite d'un déjeuner à l'ambassade de France.

./.

- 3 -

m. debre, de son cote, a confirme encore que le gouvernement francais se portait garant des engagements de la maison dassault.

je pense interpreter le sens de l'invitation qui m'avait ete faite comme marquant le desir de m. debre de me confirmer d'une part l'interet que porte le gouvernement francais a cette operation et d'autre part toutes les garanties qu'il est pret a assumer dans ce cadre. certainement, le president de la republique ne se desinteresse pas du sort du 'milan'.

en sortant de table, m. debre a evoque brievement en tete a tete avec moi les perspectives de la cee. il a precise qu'il s'en etait entretenu avec le president de la republique et que le cas de notre pays avait ete aborde. m. pompidou, m'a dit m. debre, est volontiers pret, si le conseil federal le desire, a donner les instructions a la diplomatie francaise de nous appuyer dans nos efforts. a son avis - m. debre partage ce point de vue - le principe de la supranationalite etant ecarte et celui d'une confederation esquisse, il est peu probable que la communaute prenne le caractere politique que certains voulaient lui donner. les anglais y sont opposes et les allemands guere favorables. l'union monetaire et economique a trebuche avant meme de pouvoir realiser la premiere etape. la communaute devrait prendre de plus en plus le caractere d'un vaste ensemble economique qui pourrait s'apparenter en quelque sorte a une ocde europeenne. ceci, m'a dit m. debre, devrait faciliter notre position. j'ai rappele a mon interlocutaeur les raisons pour lesquelles nous ne pouvions penser a une adhesion, la cee pouvant toujours s'orienter dans un sens politique. j'ai souligne aussi notre desir, par consequent, de trouver une solution sui generis dont je lui ai esquisse les grandes lignes. il a semble comprendre nos motifs.

revenant sur la declaration de m. debre quant a un eventuel appui de m. pompidou, j'ai demande au ministre quand une demarche de ma part a ce propos devrait, a son avis, etre faite. m. debre pense que celle-ci pourrait se derouler, par exemple, fin de l'ete ou en automne, si le conseil federal voit un interet a un appui de la france en notre faveur. j'ai, bien entendu, ./.

- 4 -

rappelle a m. debre celui dont nous avons beneficie jusqu'a present et qui nous avait permis d'aboutir aux conversations exploratoires et a l'introduction de la notion de simultaneite.

j'incline a considerer ce que m'a dit m. debre comme une invite du president de la republique a ce que l'intervention, dont vous me chargeriez, soit faite a son niveau. je vous rappelle l'allusion de mme servais a propos de l'elysee ( voir mon telex 220).

bien qu'etant dissocie de l'echange de vues qui a eu lieu au cours du dejeuner sur le ''milan'' - et je dois avouer que la separation a ete tres nette - on peut concevoir, que dans l'esprit de la france, comme vous le verrez dans la suite de ce rapport, la conversation s'etant poursuivie en presence de m. bauermeister, celle-ci souhaiterait voir introduire dans le cadre de cette grande communaute elargie ce qu'elle appelle les ''preferences''. peut-etre, dans son esprit, voit-elle une marque de notre vocation europeenne si nous portions notre choix sur un avion europeen.

La conversation a repris, comme je vous l'ai dit, en presence de m. bauermeister. Le ministre a confirme avoir eu des entretiens avec le president de la republique sur le marche commun, son avenir a la suite de l'elargissement et la place que la suisse pourrait y avoir.

il est revenu plus en detail sur ce qu'il m'avait dit en tete a tete, a savoir que, dans l'esprit du president - et il partage cet avis - le marche commun, a la suite de son elargissement, s'affaiblira de plus en plus quant a ses possibilites de realiser l'integration politique de l'europe, telle que ses fondateurs l'ont souhaitee et telle qu'elle est prevue au traite de rome. cette integration politique ne se fera jamais. Le marche commun restera ce qu'il a toujours ete jusqu'ici une organisation economique et commerciale de l'europe. dans ce cadre, la suisse devrait pouvoir trouver sa place, des l'instant ou les obstacles politiques seraient eli- ./.

- 5 -

mines, du fait aussi que des problèmes économiques importants se poseront sur le plan européen ou une collaboration de la suisse serait utile et souhaitable (problèmes monétaires, brevets, sociétés européennes, etc.). Le marché commun élargi devrait s'efforcer d'atteindre une certaine indépendance, ce qui n'exclut pas une participation américaine. Celle-ci est souvent utile, quand elle est mesurée, appropriée et qu'il y a aussi, réciproquement, place pour une participation européenne aux états-unis. Il n'est absolument pas question, a-t-il relevé, d'une hostilité quelconque vis-à-vis des états-unis: mais il est regrettable d'avoir comme aux pays-bas, des législations qui permettent à une société d'être considérée comme européenne dès l'instant où elle crée un simple bureau sur territoire hollandais.

ce qui marquera, ou plutôt ce qui devrait marquer, dans l'idée du président, cette future organisation économique européenne (le marché commun élargi), ce serait une "solidarité économique européenne". Cette solidarité se traduirait par une volonté exprimée par les états européens de s'accorder un certain régime préférentiel.

La suisse pourrait examiner ce problème comme thème de réflexion et voir dans quelle mesure elle pourrait envisager, sans compromettre ses relations commerciales traditionnellement ouvertes, de s'orienter vers cette solidarité économique européenne.

m. debré a répété que dans ce sens la france serait prête à donner pour tâche à sa diplomatie d'aider la suisse à trouver un accord avec la communauté, qui ne soit ni l'association ni l'adhésion, mais permette à notre pays de dire son mot dans les problèmes européens qui l'intéresseraient.

./.

- 6 -

Le court laps de temps qui a suivi la fin du déjeuner, n'a pas permis d'aborder les problèmes politico-militaires. Le seul qui a été effleuré fut celui de la sécurité européenne. M. Debre n'a émis aucune idée nouvelle sur cette matière. Tout au plus a-t-il déclaré que du fait des initiatives soviétiques et de la réponse de principe positive américaine en matière de réduction des armements, les Russes semblaient porter moins d'intérêt à la conférence sur la sécurité européenne. Le problème qui les intéresse est celui de la RDA. Mais les Russes n'ont pas d'intérêt à mettre tous les pays de l'est à une table de négociations. En prévision de la ratification des accords germano-russes, ils feront certainement un geste qui devrait justement bénéficier à la RDA puisqu'entraînant la ratification des accords passés.

dupont